

Effectuer facilement ses formalités

Tous secteurs d'entreprises

SUR DEVIS

Formalités CFE

Ce qu'en pensent nos clients...



« Les formalités réglementaires m'ont toujours paru complexes mais avec le centre de formalités des entreprises de la CCI tout devient plus simple. La CCI prend en charge mon dossier, m'accompagne dans chaque démarche et me prodigue, si besoin, un conseil personnalisé. »

Création, modification, radiation, dossier Accre, inscription en auto-entrepreneur, chaque étape de la vie de l'entreprise entraîne son lot de démarches administratives.

Le Centre de Formalités des Entreprises de la CCI du Loiret vous accompagne à travers toutes ces formalités réglementaires et peut vous prodiguer en outre un conseil personnalisé.

■ Descriptif :

- Vous devez vous renseigner sur les informations et le dossier nécessaire au bon accomplissement de votre formalité soit en vous connectant sur www.cfenet.cci.fr ; soit en nous appelant au 02.38.77.77.77 ; soit auprès de notre accueil cfe .
- Vous remplissez l'imprimé de formalité ou le saisissez sur www.cfenet.cci.fr
- Vous déposer cet imprimé ainsi que l'ensemble des pièces justificatives soit par voie postale soit directement à l'accueil CFE
- Le cfe effectue un contrôle de recevabilité de votre dossier et en vérifie la cohérence. Il vous informe, le cas échéant, sur le dossier s'il est incomplet, non conforme ou s'il contient des incohérences. Il vous délivre par courrier un récépissé et transmet votre déclaration aux organismes destinataires.
- **Si vous souhaitez un conseil personnalisé, la solution Assistance Plus** simplifie vos démarches administratives : un conseiller vous reçoit sur rendez-vous, clarifie les points de complexité de votre dossier, identifie les informations déclaratives utiles à la promotion de votre entreprise, vous permet d'éviter les oublis ou les irrégularités induisant des coûts ou des délais supplémentaires, il vous aide à constituer votre dossier, enregistre directement votre déclaration.

■ Informations pratiques :

- Vous réalisez vous-même votre dossier de formalité, la prestation du CFE est gratuite.
- Vous souhaitez un conseil personnalisé avec la solution Assistance Plus, son montant est de 60 € TTC

Centre de Formalités des Entreprises
02 38 77 77 77
cfe@loiret.cci.fr